

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE



2024

SYNDICAT DU LIENNET
4 CHAUSSEE DE CESAR
36100 BRIVES



I - CONTEXTE

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'EAU POTABLE pour l'exercice 2024.

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Vallée du LIENNET regroupe douze communes à savoir :

- BRIES
- MEUNET-PLANCHES
- VOUILLON
- THIZAY
- SAINTE-FAUSTE
- BOMMIERS
- MARON
- SASSIERGES-SAINTE-GERMAIN
- AMBRAULT
- NEUVY-PAILLOUX
- SAINT-AOUSTRILLE
- LIZERAY

Le service est en REGIE DIRECTE.

Le Syndicat produit et distribue l'eau potable, prend en charge l'entretien et le renouvellement :

- des canalisations, (le réseau comprend près de 272 kms de canalisations)
- des branchements,
- des compteurs,
- des équipements,
- des captages,
- de génie civil,
- des clôtures,

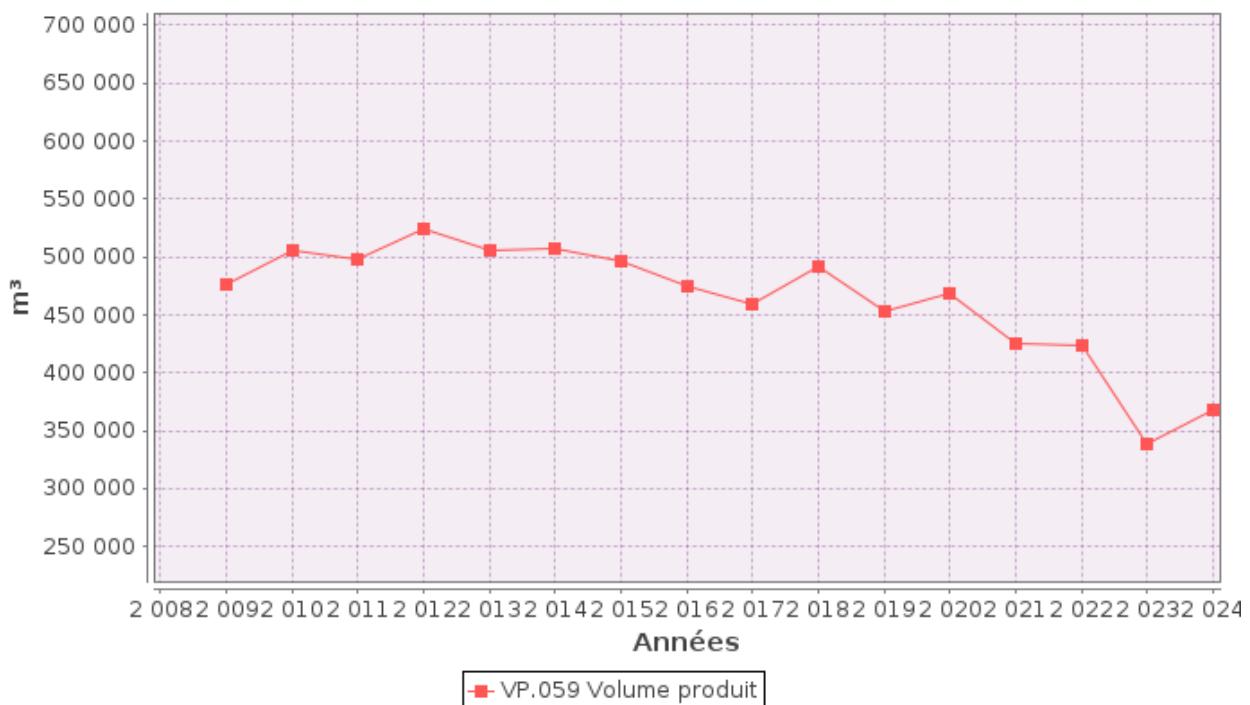
Il assure également :

- * la relève des compteurs,
- * la mise en service des branchements,
- * l'application du règlement du service,
- * la facturation.

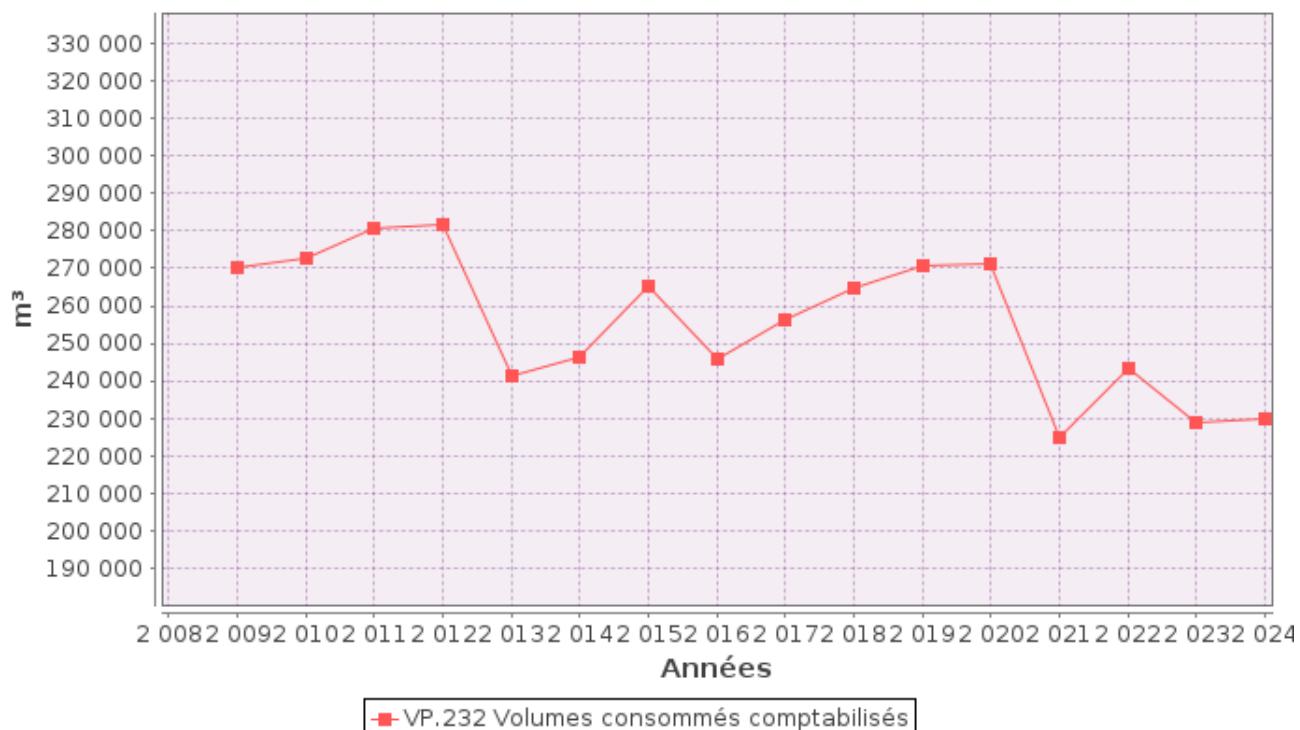
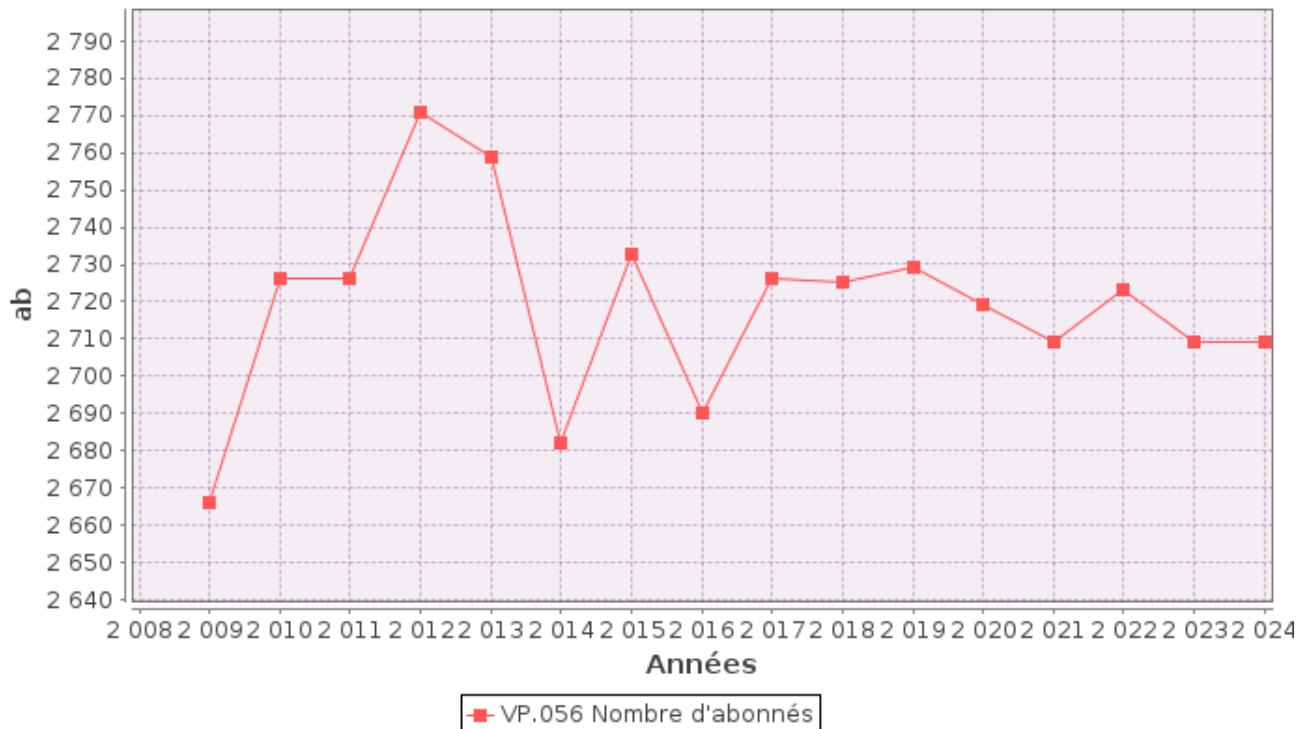
II-INDICATEURS TECHNIQUES

RESSOURCES

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux ⁽¹⁾	Volume prélevé durant l'exercice 2023 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2024 en m ³	Variation en %
Forage de Brives F1	Captage	100 m3/h	258 124	277 937	7,68 %
Forage de la Sablière F2	Captage	60 m3/h	80 765	90 610	12,19 %
Total			338 889	368 547	8,75 %



NOMBRE D'ABONNES	2 709 (compteurs ouverts au 31.12.2024)
NOMBRE D'HABITANTS	5 060 (recensement 2023)
VOLUME PRODUIT	368 547 m3
VOLUME ACHETE	0
VOLUME VENDU A L'EXTERIEUR	0 m3
VOLUME CONSOMME PAR LES ABONNES	229 854 m3 + 10 000 m3 non facturés= 239 854 m3



III-INDICATEURS FINANCIERS

LE PRIX DU SERVICE

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable. Les compteurs sont relevés annuellement de Septembre à Novembre. Les abonnements sont payables annuellement. Les consommations sont payables au vu du relevé.

Chaque année, l'assemblée délibérante vote les tarifs. Ceux-ci découlent des charges du service et sont calculés sur la base de statistiques relatives à l'évolution de l'assiette de facturation.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

La recette d'exploitation de la collectivité résultant du prix de l'eau s'élève en 2024 à 218 603,10 € (uniquement la vente d'eau)

La recette d'exploitation de la collectivité résultant du prix de l'abonnement pour l'année 2024 s'élève à 179 368,24 €.

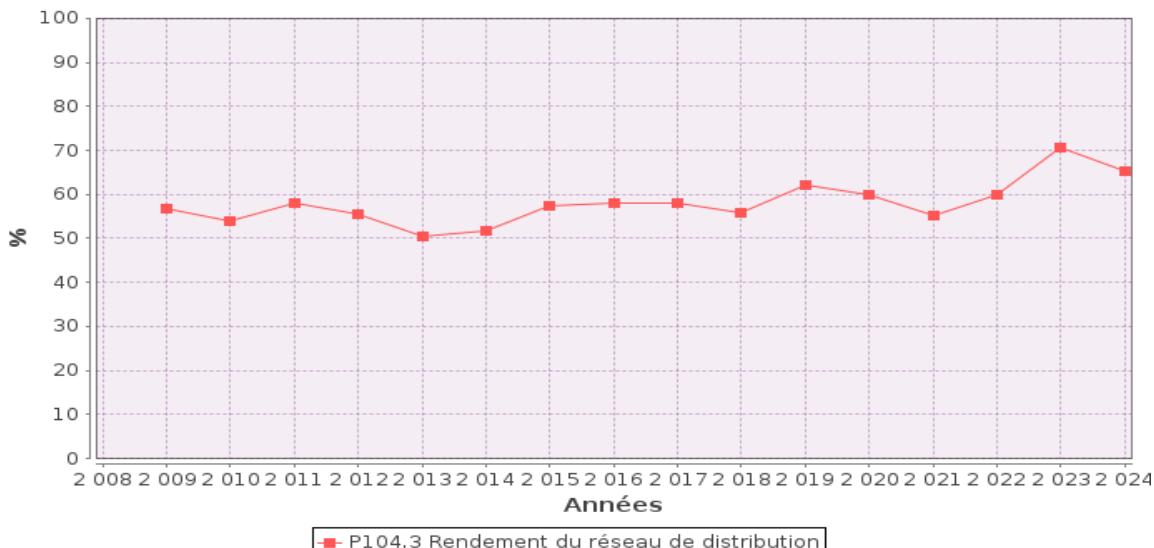
La perte constatée entre le volume pompé et le volume consommé (- 34.90 %) s'explique par des fuites enregistrées sur le réseau

Ont contribué à l'amélioration de notre rendement.

- Les compteurs de sectorisation sur le réseau qui nous permettent de cibler les fuites,
- Le remplacement de compteurs lors des déplombages, de compteurs bloqués et anciens compteurs,
- Le remplacement de vannes,
- Le remplacement de canalisations,
- L'acquisition d'un détecteur de fuites,

L'étude de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable avec la participation de l'Agence de L'eau Loire Bretagne est terminée.

Par ailleurs il faut noter que le volume pompé se calcule du 1^{er} janvier au 31 décembre. Alors que le volume facturé est calculé de septembre à septembre.



TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE

Exercice	2020	2021	2022	2023	2024
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,53 %	0,53%	0,6%	0,81%	0,88%

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Au cours des 5 dernières années, 11 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

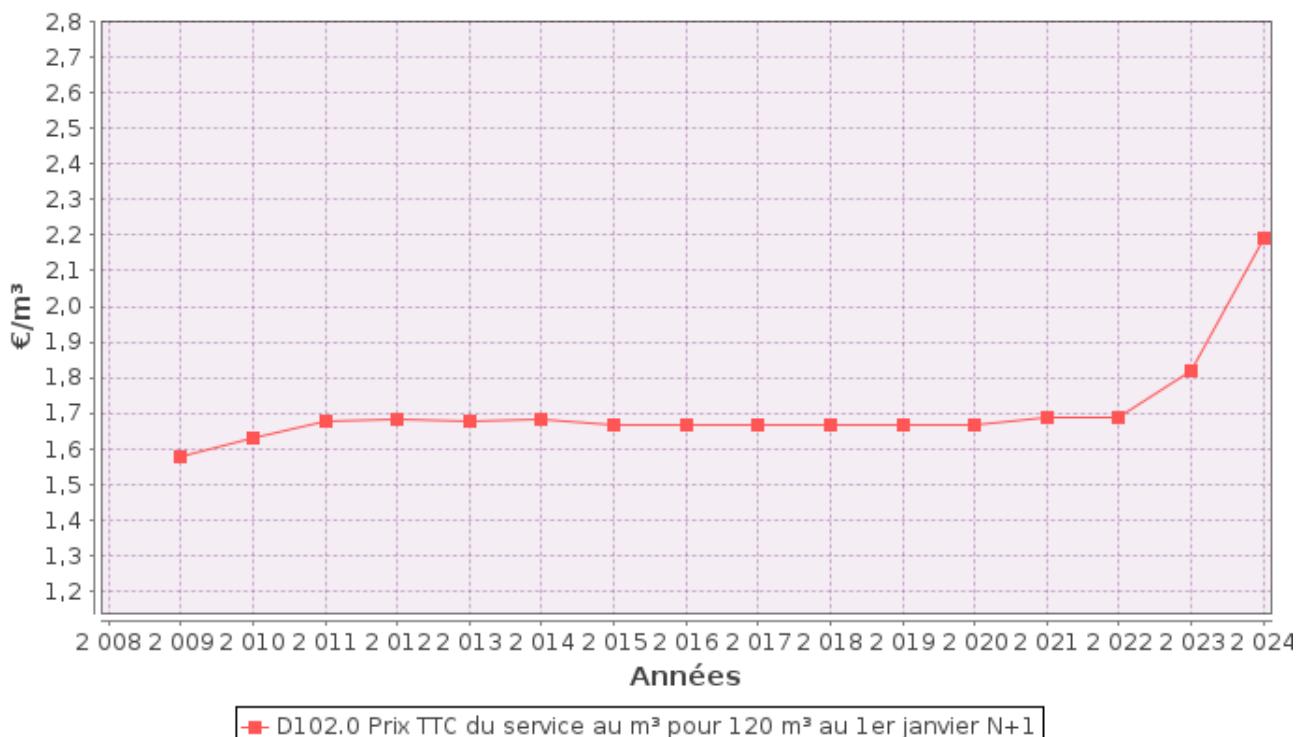
Pour l'année 2024, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,88% (0,81% en 2023).

EVOLUTION DU TARIF D'EAU POTABLE

Tarifs		Au 01/01/2024	Au 01/01/2025	VARIATION EN %
Part de la collectivité				
Part fixe (€ HT/an)				
	Abonnement compteur 15mm Prix du m ³	65 €	72 €	10,8 %
Part proportionnelle (€ HT/m ³)				
	Prix au m ³ de 0 à 120 m ³	0,949 €/m ³	1,129 €/m ³	18,96 %
Taxes et redevances				
Taxes				
	Taux de TVA ⁽²⁾	5,5 %	5,5 %	0 %
Redevances				
	Redevance sur la consommation eau (Agence de l'Eau)	0,23 €/m ³	0,33 €/m ³	43,48 %
	Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable	NEANT	0,02 €/m ³	0 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource d'eau	NEANT	NEANT	

Pour 2025 le prix du m³ d'eau est de 1,729 € HT, soit :

1.129 € x 120 m³ + 72.00 € (abonnement annuel d'un compteur 15 mm)
120 m³



LES DIFFERENTES COMPOSANTES DE LA FACTURE D'UN USAGER DE 120 m³ SOUMIS A REDEVANCE POUR POLLUTION DOMESTIQUE

Facture type	Au 01/01/2024 en €	Au 01/01/2025 en €	VARIATION
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle (Abonnement)	65,00	72,00	10,8 %
Part proportionnelle (sur base de 120m ³)	113,88	135,48	19 %
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	178,88	207,48	16 %
Taxes et redevances			
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	27,60	27,60	0 %
TVA	11,36	11,41	0,5 %
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	38,96	55,72	43 %
Total	217,84	263,20	20,8 %
Prix TTC au m³	1,82	2,19	20,3 %

Par délibération du 28 Novembre 2024 le comité syndical a décidé d'augmenter le prix de l'eau.

Le tarif 2025 a donc été réévalué de 19 % pour l'année 2025, soit 0.18 centimes d'euros/m³.

IV-INDICATEURS DE PERFORMANCE

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcule ainsi :

	Exercice 2023	Exercice 2024
Rendement du réseau	70,5 %	65,1 %

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la vallée du LIENNET qui regroupe 12 communes pour une population d'environ 5 060 habitants, (2 709 abonnés), exploite en régie 2 réseaux différents, mais interconnectés, de distribution d'eau potable, Intitulés **LIENNET Sud** et **LIENNET Nord**.

Pour le réseau LIENNET SUD

Ressources en eau

Les eaux proviennent du forage F1 de Brives qui capte la nappe profonde du Jurassique Moyen. La déclaration d'utilité publique de protection du forage a été prononcée le 12 mars 2009. L'eau subit une simple désinfection avant mise en distribution.

Communes desservies

Ce réseau de distribution (3 342 habitants) concerne les communes d'Ambrault, Mâron, Sassièges St Germain, Bommiers, Brives, Meunet-Planches, Sainte-Fauste, Vouillon. Ce réseau alimente également en eau une partie des Hameaux sur les communes de Saint-Août et Diors.

Pour le réseau LIENNET NORD

Ressources en eau

Les eaux proviennent du forage F 2 de « la Sablière » situé près du bourg de Meunet- Planches sur la Commune de Brives.

Cet ouvrage sollicite la nappe profonde du Jurassique Moyen.

La déclaration d'utilité publique de protection du forage a été prononcée le 12 mars 2009. L'eau subit une simple désinfection avant mise en distribution.

Communes desservies

Ce réseau de distribution (1 718 habitants) concerne les communes de Neuvy-Pailly, Thizay, Saint-Aoustrille et Lizeray.

Contrôles sanitaires réglementaires

L'ARS du Centre est chargée réglementairement du contrôle sanitaire de l'eau potable. La qualité de l'eau fait l'objet de contrôles officiels périodiques au niveau des ressources, de la production et de la distribution dont la fréquence est fonction de la population desservie et des volumes produits.

En cas d'anomalie, le distributeur d'eau est systématiquement informé, une enquête est immédiatement effectuée afin d'en rechercher les causes et définir les solutions d'amélioration. Les résultats de ces analyses sont consultables au siège du syndicat intercommunal En mairie, mais aussi sur le site internet <https://centre.sante.gouv.fr> sélectionner Santé Environnement / Eaux destinées à la consommation humaine.

Au vu des analyses effectuées, tant bien sur le Liennet Sud que le Liennet Nord la qualité générale de l'eau distribuée par l'unité, 2024 s'est avérée très satisfaisante pour l'ensemble des paramètres analysés (bactériologie, nitrates, pesticides ...)

Analyses	Nombre de prélevements réalisés exercice 2023	Nombre de prélevements non-conformes exercice 2023	Nombre de prélevements réalisés exercice 2024	Nombre de prélevements non-conformes exercice 2024
Microbiologie	25	0	25	0
Paramètres physico-chimiques	29	6	35	8

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2023	Taux de conformité exercice 2024
Microbiologie	100 %	100 %
Paramètres physico-chimiques	79,3 %	77,1 %